

Analyses

La participation, notre défi à relever 50 ans après

lundi 29 avril



Par Jacques Cheminade, président de S&P.

Le 27 avril 1969, le général de Gaulle mettait fin à ses fonctions, après l'échec du référendum sur la régionalisation et l'entrée des forces vives de la nation au Sénat. Ce fut une occasion manquée pour la France. Aujourd'hui, par-delà la manière dont le débat fut posé en 1969, la participation reste notre défi à relever.

Les circonstances dans lesquelles le projet fut rejeté sont une leçon à ne pas oublier. De Gaulle aurait pu gouverner sans accroc après les élections législatives du 30 juin. Il dispose alors d'une majorité de 367 députés. Attaqué par le Fonds monétaire international (FMI) et l'oligarchie financière anglo-américaine, qui ont lancé une guerre contre le franc afin d'annuler la hausse du pouvoir d'achat des travailleurs obtenue en 1968, De Gaulle l'a emporté. La monnaie a été stabilisée par des mesures d'encadrement du crédit, de contrôle des changes et de hausse des taux d'intérêt.

Cependant, De Gaulle a senti la persistance du malaise moral dans le pays et la nécessité de faire adopter un projet exemplaire pour la France, qui lui donnerait les moyens du rôle qu'elle devrait jouer dans le monde en ces temps de trouble. Il ne peut gouverner dans un calme trompeur.

C'est pourquoi, en présentant ses vœux aux Français, le 31 décembre 1968, il annonce une « réforme de la condition des hommes ». « A ce mal du siècle, qui est le malaise des âmes, nous pouvons remédier en assurant la participation de tous. » Le grand mot est prononcé : par-delà le modèle capitaliste libéral qui engendre l'injustice et le modèle soviétique qui étouffe la liberté, il appelle non pas à une troisième voie mais, en visionnaire, à résoudre le dilemme par le haut.

Cependant, l'objet même du référendum ne traduit pas cet engagement révolutionnaire. De ce fait, De Gaulle ne rencontre pas la base sociale de son projet.

La gauche socialiste et le centre constituent un cartel des non atlantistes. Les conservateurs « gaullistes » soutiennent le oui du bout des lèvres ou sabotent ouvertement le projet. Georges Pompidou se pose en recours et Valéry Giscard d'Estaing lâche un visionnaire qu'il craignait et ne pouvait comprendre. Le patronat est contre. Le Parti communiste craint la victoire des atlantistes, tout comme l'Union soviétique, mais la CGT de Georges Séguy ne peut accepter la délégation de représentants des salariés au nouveau Sénat, y voyant une menace pour l'autonomie des syndicats. Le PC rejoint ainsi le cartel des non, bien que quelques cadres « durs » du Parti appellent plus ou moins secrètement au oui.

La défaite est dès lors inéluctable, car le débat se polarise sur le Sénat, la régionalisation ou la personne du Président de la République, faute d'avoir clairement fait valoir « une certaine idée de la France ».

De Gaulle lui-même, après avoir remplacé Georges Pompidou par Maurice Couve de Murville et appelé au gouvernement un certain nombre de « gaullistes de gauche », aurait voulu que la France se prononce plus tôt et plus clairement sur une mutation de la société. Il céda à son entourage.

Si le référendum avait eu lieu plus tôt et en proposant le projet dans toute son ampleur, nul ne peut préjuger du résultat, mais même en cas de victoire du non, l'empreinte laissée sur le territoire politique français aurait été différente, rendant plus malaisés les dévoiements qui allaient se succéder.

La question, comme le Général en avait l'intuition, aurait dû être frontale, du type : « Approuvez-vous le projet de participation associant les travailleurs aux profits et à la gestion des entreprises, garanti par les pouvoirs publics ? »

En vrai républicain, considérant qu'il ne pouvait gouverner en étant rejeté sur un point fondamental, De Gaulle mit immédiatement fin à ses fonctions. Ce ne sera pas le cas de ses successeurs. Le rejet par le peuple français du Traité constitutionnel européen (dit de Rome II), par 54,67 % de non, n'empêcha pas Jacques Chirac de rester au pouvoir après le 29 mai 2005. Pire encore, Nicolas Sarkozy fit voter au Parlement, le 8 février 2008, une loi autorisant la ratification du Traité de Lisbonne, rétablissant pratiquement tout ce dont le peuple français n'avait pas voulu. Si l'on veut trouver la source de la suspicion des Français vis-à-vis de la démocratie représentative, c'est là qu'il faut la chercher.

Emmanuel Macron, dans sa conférence de presse, vient de faire preuve d'une ignorance absolue et satisfaite de cet état d'esprit de notre pays. Lui-même et ses prédécesseurs ont dévoyé les institutions de la Ve République en les vidant de leur sens et, de fait, en admettant le retour du régime des partis. Ces élections européennes sont la caricature absolue, dans le fond comme sur la forme, du fonctionnement actuel de ces institutions.

C'est pourquoi aujourd'hui, alors qu'une immense majorité de nos concitoyens a soutenu la revendication de dignité, de justice sociale et d'exigence d'une démocratie participative des Gilets jaunes, le pire serait de feindre de les écouter en les trompant et de suivre une stratégie de provocation destructrice pour tous. Le général de Gaulle ne le fit pas en ces années troublées de 1968 et 1969 et sut être notre Cincinnatus. Il reste à accomplir l'esprit de son œuvre à l'heure des technologies du numérique, de la robotique et de l'Intelligence artificielle, face aux revendications légitimes de notre peuple.

Sans s'égarer dans les détails d'une somme de mesures sans motif inspirateur, comme le font Emmanuel Macron et ses opposants, mais en allant droit aux trois choses fondamentales qui définiront notre avenir :

Rendre le robinet de l'argent au peuple, avec une Banque nationale et l'émission de crédit public pour l'équipement de l'homme et de la nature, sans quoi le pouvoir restera aux mains du monde de l'argent.

Mettre en œuvre, avec les moyens de notre époque, une réelle démocratie participative, la participation s'exprimant au sein de l'Etat, des entreprises et d'un service public en général, en constituant un maillage républicain.

Mener une politique internationale cohérente et associée à cette politique intérieure, un nouvel ordre économique et monétaire de développement mutuel mettant fin à l'impérialisme financier, la France en devenant inspiratrice, médiatrice et catalyseur.

Ces trois branches forment un tout, constituant une unité simple et fondamentale de dessein. Le pire pour un peuple est de tomber dans le piège autodestructeur de la confusion, qui vise à le diviser pour régner sur lui. Je suis disponible, au vu de mon expérience, pour l'aider à ne pas y tomber, une fois de plus. Nous le devons à la France libre, au Conseil national de la Résistance et plus encore à nos sources républicaine, chrétienne et sociale.
